

CR – Formation « de l'envie au projet » Séquence 4 « les Coopératives d'Activité »



Objectifs de la journée :

- ✓ Découvrir un mode de portage de projets innovant,
- ✓ Croiser d'autres réseaux,
- ✓ Echanger avec des personnes en voie de voir leurs projets aboutir.

Déroulement : la formation se déroule à Brasparts, dans les locaux de la FDCIVAM, de 9h30 à 18h.

Présents : M, Al, An, J, P, V, C, L, Josiane Sabatier, Colette Rodet, Perrine et Adeline.

- **9h30 à 10h15** : Accueil, café... et présentation du déroulement de la journée
- **10h15 à 10h40** : Tour de table

Perrine : présentation de la Fd civam 29

Adeline : présentation de l'AFIP

Colette Rodet : associée permanente de la « Chrysalide »

C : « je ne sais rien faire ou pas grand-chose ». C a travaillé dans la communication d'entreprise dans l'agriculture (Unicopa) pendant 20 ans. Puis elle a travaillé à l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) : échange international de savoir-faire entre paysans. Son projet : réflexion pour proposer de la communication « autrement », faire de la communication « propre », recherche d'un concept et travaillé avec un réseau de confiance. Veut créer une activité sur Morlaix (habite à Morlaix et s'y plaît).

J : fabrication de produits culinaires dans un four à pain. Recherche d'un lieu de vie entre Rennes et Nantes.

P : « je suis anciennement exploitant conventionnel, puis j'ai travaillé dans la rénovation de bâtiment ». Est là en vue d'une nouvelle exploitation en production biologique : à 52 ans, il pense à créer un outil de travail transmissible.

L : ça fait un an que je suis rentrée en Bretagne. J'étais en banlieue parisienne avec la compagnie Fratellini. J'ai un cheval, je veux gagner ma croûte. Fait des cours d'acrobaties, sensibilisation avec des enfants sur st Rivoal. Pour l'instant, c'est un peu du bricolage, je cherche une compagnie pour pouvoir professionnaliser mon activité.

V : j'ai fait diverses choses dans ma vie : professeur des écoles, travail dans le spectacle. Depuis deux ans, je me forme aux plantes médicinales.

Al : installation agricole progressive viande bovine en vente directe. J'ai ce projet car j'ai une opportunité de terre de terres avec le conservatoire du littoral. A déjà participé à des réunions d'informations de la Chrysalide avec l'idée de se proposer pour faire des remplacements dans des petites structures agricoles.

An : « je viens du sud, je crois être en Bretagne depuis 2 ans (3ème été). Mon ami est installé en laitières en reconversion bio ». Elle a le projet de faire un lieu d'accueil / hébergement / restauration avec les produits de la ferme.

Josiane Sabatier : est à la Chrysalide depuis mars 2006, en stage depuis 3 semaines (jusqu'à juin), suis une formation à la fac rennes 2 – formation pour adultes.

M : j'ai suivi une formation-gestion du milieu naturel au CFPPA d'Hanvec (a eu une intervention d'information sur la Chrysalide dans ce cadre). Projet de gestion des talus avec groupe bois-nrj + projet de création de potagers chez des particuliers. Son âne : Soazig. Il pense à monter une micro-société. Il a réfléchi avec le groupe bois-nrj a un groupement d'employeurs mais a peur que cela le bloque s'il développe une activité « création de potagers ». A déjà 4 à 5 clients identifiés. Pour l'instant, toujours dans les patates – jusqu'à fin décembre (un mi-temps annualisé en CDI). Après, il arrête pour débiter son activité.

- **10h40 à 12h20, Présentation de la Chrysalide par Colette Rodet,**
co-gérante de la SCOP CAE « Chrysalide »

Qu'est-ce qu'une SCOP ?

SCOP : Société Coopératives Ouvrières de Production sont devenue **Société COopératives de Production** depuis peu.

Ce statut évolue. A la base, il a été beaucoup utilisé par des ouvriers. Le principe : pas de grands chefs – se regrouper en société dans une entreprise démocratique.

Les SCOP sont soit sous la forme SA (société anonyme avec minimum 18 500€ de Chiffre d'Affaire), soit sous forme d'une SARL (société à Responsabilité Limitée - plus petite société).

Dans une SCOP, les salariés sont obligatoirement majoritaires en nombre et en capital. Le pouvoir décisionnel est proportionnel au capital investi dans la société.

Pour être SCOP :

✓ s'inscrire comme SCOP (pour une SCOP classique, il faut au minimum être 2 associés. Exception pour les SCOP loi 47 : on peut être un associé salarié + un associé extérieur = un associé ayant une part dans le capital)

✓ une validation annuelle : tous les ans, une révision de la coopérative est réalisée par une personne extérieure pour vérifier les comptes et le bon fonctionnement coopératif de la SCOP. Suite au bon déroulement de cette révision, la SCOP est inscrite sur la liste ministérielle des SCOP.

Cette validation annuelle permet principalement de bénéficier de l'exonération de la taxe professionnelle et du droit à percevoir des subventions (au même titre qu'une association).

Il y a une quarantaine de SCOP dans le Finistère. Il y en a beaucoup dans le domaine du bâtiment et d'autres bien sûr, ex : Macif, chèque-déjeuners, etc..

Les subventions : au même titre qu'une entreprise, les SCOP ont aussi le droit de percevoir des subventions dans la limite de 13% du Chiffre d'Affaire.

Constat : les SCOP vieillissent très bien. Le taux de survie d'une SCOP est très élevé.

Les CAE : Coopératives d'Activités et d'Emplois

Elles existent depuis 1995, à l'initiative de « Cap Service » créée à Lyon par Isabelle Bosse (à la retraite maintenant). Le modèle n'évolue pas tant que ça. Un réseau « coopérer pour entreprendre ». Il y a en France une 60aine de sociétés pour une 100aine d'établissements (antennes). Il y a une marque CAE déposée : avec une charte éthique, un label, un cahier des charges spécifique.

L'objet des CAE est de permettre à des porteurs de projets de tester leur activité en ayant un portage administratif et juridico-légal.

La Chrysalide :

La Chrysalide a été créée en 2002, par Colette Rodet et Franck Charruau qui auparavant travaillaient ensemble sur des chantiers d'insertion (« panier de la mer »).

Depuis le début, 5 entrepreneurs salariés ont fait le choix de s'associer à la SCOP.

A la Chrysalide, il y a 9 associés salariés (dont 2 associés salariés permanents : Colette Rodet et Franck Charruau) + 2 associés extérieurs.

Les associés extérieurs (permet le prêt d'argent pour les entrepreneurs) :

- Un organisme extérieur de financement
- Une cigale (=..) - club d'investisseurs privés dans une démarche solidaire pour un engagement de 5 ans d'investissements. Ici, il s'agit des « Mouettes », une Cigale de Brest.

La Chrysalide siège à Pont l'Abbé et a une antenne sur Brest et bientôt dans le COB (sûrement à Carhaix, à la maison des entreprises) : pour se rapprocher des entrepreneurs.

Fonctionnement de la Chrysalide :

Au sein de la Chrysalide :

- ✓ une réunion tous les 15 jours pour faire le point sur le fonctionnement de la SCOP,
- ✓ 2 fois / an pour des rencontres sur la stratégie à moyen et long terme.

Il s'agit d'un outil collectif impliquant la responsabilité de chacun dans le bon déroulement de la SCOP. Un gérant est élu lors de l'Assemblée Générale. Le gérant a une responsabilité juridique et pénale. Possibilité de co-gérance, c'est le cas à la Chrysalide (1ère CAE à mettre en place une co-gérance). Il y a co-gérance entre Colette Rodet et Franck Charruau. Cela signifie que l'un engage systématiquement l'autre dans ses décisions. Ils peuvent très bien s'engager l'un sans l'autre et faire porter une co-responsabilité. Une co-gérance doit vraiment être effectuée entre personnes de confiance. Les grandes orientations sont prises de manières collégiales, mais les gérants doivent prendre les décisions quotidiennes qui permettent le bon fonctionnement de la SCOP.

Un associé peut être viré en AG (et perd obligatoirement son contrat de travail).

Les parts dans une SCOP ne sont pas transmissibles. Le capital est rendu à la famille, sans que celle-ci soit « associée ».

Au sein des associés de la Chrysalide : un homme = une voix.

La vocation d'un salarié est de devenir associé.

Gestion du capital :

- Une réserve,
- Paiement de salariés permanents de la Chrysalide,
- Rémunération des associés.

Le principe de la SCOP : les charges sont toujours proportionnelles au chiffre d'affaires.

Budget total de la Chrysalide : 260 000€

- 37 % généré par les entrepreneurs (autofinancement de 40 % maximum pour des CAE)
- Reste : subventions de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, le Pays du COB, la Ville de Brest, etc..

Les entrepreneurs :

Intérêt direct : créer son activité sans avoir à créer son entreprise. La Chrysalide donne un numéro SIRET ; c'est un hébergement juridique, fiscal et comptable.

Une enquête faite il y a deux ans à mise en exergue les raisons de la venue des entrepreneurs :

pour se tester et pour le collectif.

C'est aussi la possibilité :

- de développer une activité au sein d'un collectif ;
- d'être accompagner dans le développement de son projet.

Pour rejoindre la Chrysalide :

- 1) Présence à une **réunion d'information** sur la Chrysalide
- 2) Contact – un **entretien individuel** avec un des accompagnateurs
- 3) **Journée d'accueil en groupe** (4 à 5 entrepreneurs le même jour) – signature d'une convention valable jusqu'à production d'un chiffre d'affaires dans une limite de 6 mois (permettant le cumul avec un contrat de travail). C'est une convention d'accompagnement permettant aux deux parties de se tester mutuellement.
- 4) Après 6 mois - ou production de chiffre d'affaires : **signature ou non au choix d'un contrat de travail en CDI avec la SCOP**. L'entrepreneur devient alors salarié de la SCOP (et peut conserver son statut initial). 40% des entrepreneurs ne réalisent pas de CA au bout de 6 mois et repartent, 20% des personnes conventionnées deviennent salariés de la Chrysalide. Le salaire dépendra bien sûr du chiffre d'affaires dégagé par l'activité de l'entrepreneur.
- 5) Il n'y a **pas de durée limite**. Toutefois, lorsque le chiffre d'affaires de l'entrepreneur devient important, il est amené à faire le choix soit de partir de la SCOP, soit de devenir associé de la SCOP.
Pour un entrepreneur qui souhaite quitter la chrysalide, ça se prépare entre 1 à 6 mois.

Les entrepreneurs de la SCOP donnent 10% de leur chiffre d'affaires : cela ne suffirait pas pour financer toute la SCOP. Surtout que certains entrepreneurs ne génèrent aucun CA mais ont quand même besoin de l'aide la SCOP dans le démarrage.

Les associés de la SCOP donnent 12% de leur CA. Ils sont dans un système à part. C'est véritablement un système de coopération – un état d'esprit mutualiste.

À la Chrysalide, il y a 120 entrepreneurs : 100 qui ont une convention et 20 qui sont salariés (qui ont dépassé les 6 mois).

Il n'y a pas au sein de la SCOP de problèmes de concurrence posés. Il s'agit plus de complémentarité que de concurrence.

Quand le pp vient à la rencontre de la SCOP, il vient avec un savoir-faire et la SCOP tente de compléter les compétences du pp pour le former à être entrepreneur (ex : gestion, comptabilité, marketing, etc.).

Une activité, c'est :

- produire => lié au savoir-faire,
- vendre,
- gérer,
- s'organiser.

« **vendre, gérer et s'organiser** », ce sont les 3 fonctions qui peuvent demander des compétences que le pp n'a pas. La SCOP intervient principalement sur ces 3 axes.

Accompagnement collectif : mise en place d'ateliers pour aide – appuis - apports aux pp

- ateliers marketing (fait par Colette Rodet) ;
- ateliers gestion (avec le comptable, pas nécessairement dans un premier temps pour faire sa propre compta mais au moins pour la comprendre) ;
- tous les ans, des réunions avec une personne des services fiscaux, protection ..(INPI, institut national de la propriété industrielle) ;
- divers ateliers en fonction de la demande / besoins exprimés.

Accompagnement individuel : possible avec les comptables, gestionnaires => personnes ressources

1 fois / trimestre : réunion avec tous les entrepreneurs à thème, par ateliers. La dernière fois, les métiers du bien-être ont proposé des ateliers d'essais (moyen de faire connaître leur technique, de se faire connaître).

Q. de M. : quand quelqu'un vient, est-ce que vous pouvez lui dire si son projet est viable ou non ?

Réponse : non, on ne le fait pas. On est pas dans le jugement. On essaye par contre de voir lors de l'entretien individuel, la motivation. C'est un entretien très centré sur la personne. On essaye tout de même d'évaluer les compétences de la personne, ses savoir-faire (ex : webmaster, pas « compétent » -

de très bons amateurs, mais pas des professionnels). C'est un entretien dans le questionnement et l'écoute.

Rq de P : les activités agricoles ne sont pas concernées.

Réponse : c'est plus délicat, toutefois c'est possible. Ex : Pierre-Yves Chossec (paysan-boulangier), éleveurs, traction animale, pépinière, etc..

En janvier 2008 : création d'une CAE spécialisée bâtiment sur le département.

- **12h30 à 14h : repas partageur = pic-nic tiré du sac !**

Départs de V et de P.

✓ **14h à 17h30 : Témoignage de Josiane Sabatier, entrepreneuse à la Chrysalide**

Elle a 45 ans, pas d'enfants. A travaillé à la CAF en tant que conseillère familiale économique et sociale. Issue du milieu agricole : parents agriculteurs en vaches laitières. La deuxième d'une famille de 5 enfants. En 1972, le bail des terres prend fin, son père a 40 ans et doit alors arrêter sa production.

A l'époque, son père faisait du varonage (traiter les varons) en plus de son activité. C'est ce qui l'a amené à un poste d'agent de service véto pour le dépistage des maladies contagieuses. Sa mère a alors fait des ménages puis assistante dans l'aide à l'enfance.

Josiane a été scolarisée à Landerneau. Elle a obtenu un brevet d'Etat conseillère en économie sociale et familiale. Et a commencé à travailler à la CAF de Brest en 1984 (très institutionnel). Josiane n'était pas toujours très à son aise dans sa posture (rôle d'aide à la gestion du budget pas évident).

Elle a demandé un CIF => une licence « concertation en consommation » (de 1991/92 en Alsace), pendant un an. Durant cette formation, Josiane est partie en stage au Canada durant 2 mois et demi à l'université du Québec.

Retour à la CAF : dans le cadre du travail, elle monte un projet avec la banque de France, ... un projet qui malheureusement s'est vu refusé.

Puis, Josiane a été mise à disposition d'un centre social pendant 2 ans sur un relais assistance maternelle. Ensuite, elle a été mise à contribution pour monter un projet petite enfance pendant 5 ans. Une fois le projet mis en place, elle est partie.

De 1999/2000 : agent de développement social : prévention de la violence en démarche participative. => Découverte de la communication non-violente (concept : écriture en mouvement).

En 2005 : Josiane a été certifiée formatrice en communications non-violentes (une 20aine en France comme elle). Cependant, ce n'était plus possible au sein de son travail (du travail de plus en plus administratif, de moins en moins de contacts avec les habitants).

1 stage d'une semaine à la CCI à un module création d'entreprise. À la fin du stage, Josiane était encore dans le flou et avait peur de passer le cap.

En mars 2006, entrée à la Chrysalide. Une première journée d'information qui l'a sécurisée sur les aspects compta, gestion administrative – des aspects qui lui faisait vraiment peur.

Ça lui plaît bien : c'est un bon système pour se tester.

C'est confortable d'être à la chrysalide : une simplicité administrative, un accompagnement (on se sent moins seule). C'est du confort et de la sécurité (si je fais une erreur, je sais qu'ils peuvent rattraper). Josiane a toujours été salariée et pense avoir besoin d'être encore plus rassurée.

Josiane travaille toujours à temps plein à la CAF (39h/semaine avec un crédit de 20 RTT annualisé à prendre comme elle veut). C'est plus souple pour elle. Elle a signé un CDI à la SCOP après 8 mois de convention (raison de cet allongement : arrêt maladie de 2 mois pour une opération des yeux).

Elle a beaucoup travaillé en 2007. Elle a pris de l'assurance, car un cadre avec des accompagnants qui légitiment et rendent son projet plus crédible à ses propres yeux :

- accompagnement individuel : en fonction des disponibilités avec Franck ou Colette.
- accompagnement collectif : garde un lien fort avec le groupe de sa première journée d'information

Alors qu'à la CCI : aucun lien gardé. À la CAE : des liens dès le 1^{er} jour car il y a une attention plus importante au projet de l'autre.

La CAE propose un accompagnement très variable en fonction des besoins des uns et des autres. Josiane apprécie que l'on respecte le cheminement de chacun. Par exemple : elle n'a pas encore de petites cartes pour se présenter. Le rythme de chacun est respecté.

Elle a demandé un CIF pour une formation à la fac de Rennes en Master 1 : stratégie et ingénierie en formation pour adultes. Aussi, elle a fait le choix d'effectuer son stage à la Chrysalide pour booster son projet, observer les autres de la CAE. Josiane s'intéresse de près à l'accompagnement à la création d'activité. Pour l'instant, Josiane ne voudrait pas faire son activité à temps plein. Elle aimerait être sur un mi-temps. Elle ne veut pas faire que des interventions, elle veut conserver une dynamique de projets à côté.

Dans l'échange, des questions ressortent :

- les droits / devoirs + pour le chômage.
- Il faut clarifier l'idée de propriété des investissements (ex : investissement dans du matériel, four à pain, stock important, etc.).
- Une question sur la fixation d'un prix ? un prix viable et accessible.
- Josiane constate que les entrepreneurs ont un rapport à l'argent qui n'est pas évident et que bien souvent ils se dévalorisent en sous-estimant la valeur de leur produit ou de leur service.

- **17h50 à 18h25 : Conclusion et bilan de la formation, quelles suites à donner ?**

M : rencontre - discuter – une bouffe et une visite.

An : c'est bien quand on a un temps de débat et d'analyse (les deux : échange et information) => garder du lien.

L : je ne sais pas où j'en serais dans mon projet.

Mais Ok pour se revoir fin janvier / début février, en soirée pour faire le point et voir si on continue ou pas à se voir autrement. Un repas : un samedi soir – Kig-ha-Farz à St Rivoal le samedi 26 janvier 2008.

Tour de table fin de journée, fin de formation :

(travail sur paperboard – reprise écrite du tour de table)

Question 1 : quelles étaient vos attentes ?

- « confrontation » de mon idée à d'autres sur le territoire... dans les mêmes mœurs. Réponse à : est-ce que mon projet parle aux gens ?
- un lieu d'échange ouvert
- aspects financiers
- un lieu ressource : trouver des réponses à mes questions (agricole)
- exposer un projet pas définitif – pas arrêté
- notion de groupe – la rencontre avec d'autres pp
- voir plus clair dans mon projet (A)
- exprimer mon projet (A)
- pouvoir exprimer mon projet / voir les réactions (M)
- avoir quelques réponses sur la faisabilité du projet / avoir des contacts (M)
- me donner du temps pour avancer (M)
- « un coup de booste » - débloquer un frein psychologique pour sortir d'une situation sécurisante et confortable (pressé d'avancer). (J)
- la rencontre de projets similaires (J)
- ancrage avec le milieu rural (J)
- Poussée à venir par V, regrette de n'être pas venue plus tôt (c)

Question 2 : Avec quoi repartez-vous ?

- le « sourire » - encourageant
- de la confiance en moi
- plein de travail – contente de ne pas avoir trouvé toutes les réponses pour pouvoir aller les chercher seule (A)
- un retour constructif / une projection
- des doutes sur mon projet – beaucoup sur l'aspect financier (A)
- des rencontres avec des institutions / d'autres professionnels (A)
- pense vraiment aller progressivement – peut-être en seconde activité et non direct en professionnel comme voulu au début (A)
- 4 journées bien pleines – bonnes rencontres, voir d'autres pp. se sentir moins seules dans cette situation (A)
- des idées nouvelles – affirmation pour l'activité potager (M)
- des certitudes et encore des questions (M)
- une autre approche des choses, que c'est important d'aller par étapes (J)
- l'expérience du groupe – les échanges (J)
- « envie de bouger mes fesses » (C)
- faire des démarches (C)

Question 3 : Qu'est-ce qui vous manque ?

- « des chiffres » : aspect financier – des contacts pour trouver de l'information
- de l'info sur les statuts
- une suite... pour de l'échange sur un thème aussi
- des terres pour démarrer (P)
- plus de certitudes (P)
- du temps pour finaliser (M)
- me créer un espace – temps pour plancher sur mon projet (M)
- des vacances ! (J)
- un lieu de vie (J)
- des précisions sur ma date de mutation (J)

La majorité des pp ont noté une différence entre les deux séquences de formations : les deux premiers jours et les deux derniers.

Les deux premiers jours : réflexion sur les objectifs – sur le projet

Les deux derniers jours : notion de territoire, intervenant, Pays, CAE.

Apparemment, les deux premiers jours ont véritablement permis de « booster » le projet de chacun.

L'apport semble plus difficile aux vues de projets de types différents.

18h25 : un petit échange pour finir la journée autour d'une tasse au troquet d'en bas !